



Direction générale territoires

Délégation vignoble

Service développement local

Référence : S2026-04-0743

Affaire suivie par :

Ludivine PERIO

Tél. 02.44.76.40.13

Monsieur Yannick FETIVEAU

Maire de Pont-Saint-Martin

Hôtel de Ville

Rue de la Mairie

BP 4

44860 PONT ST MARTIN

Objet : Modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Par courrier du 15 avril dernier, vous avez consulté le Département sur le projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune. Cette modification porte sur plusieurs points.

Elle n'appelle pas de remarque particulière de la part du Département, qui émet un avis favorable au projet de modification simplifiée N°1 du PLU de votre commune.

Je vous remercie par avance de m'adresser un dossier numérique au format « pdf » de celle-ci lorsqu'elle sera exécutoire afin de l'intégrer dans la bibliothèque des documents d'urbanisme de l'ensemble des communes du Département.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil départemental
Le Vice-président solidarité et cohésion des territoires
Jean CHARRIER

Signé électroniquement par : Jean CHARRIER

Date de signature : 10/05/2026

Qualité : Vice-président solidarité et cohésion des territoires